

Politis du 17 sept 09

DÉSObÉISSANCE

Mon ADN à moi

François Vaillant, militant du mouvement pour une Alternative non-violente (MAN) et rédacteur en chef de la revue *Alternatives non-violentes*, sera jugé le 21 septembre par le tribunal correctionnel de Rouen (13 h 15, 4^e chambre) pour avoir refusé un prélèvement ADN par la police en 2008. Son interpellation faisait suite à un barbouillage de panneaux publicitaires avec les Déboulonneurs. Il risque un an de prison et 15 000 euros d'amende. Le MAN invite les citoyens à soutenir financièrement cet acte de désobéissance civile.

—X. F.

Pour aider aux frais de justice (environ 350 euros), envoyez votre chèque (ordre: MAN Normandie) à: MAN, Centre 308, 82, rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen. Procès suivi d'une soirée-débat. anv.revue@wanadoo.fr